

Conférence générale

38^e session, Paris 2015



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Organisation des Nations Unies

pour l'éducation, . la science et la culture

Organización de las Naciones Unidas

para la Educación, la Ciencia y la Cultura

Организация Объединенных Наций по вопросам образования, науки и культуры

· Document d'information

. منظمة الأمم المتحدة للتربية والعلم والثقافة

> 联合国教育、 科学及文化组织

38 C/INF.6 27 octobre 2015 Original anglais/français

SUIVI DE L'APPLICATION DES INSTRUMENTS NORMATIFS DE L'UNESCO

RAPPORT GLOBAL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LES INSTRUMENTS NORMATIFS DE L'ORGANISATION

PRÉSENTATION

Source: Résolution 33 C/88.

Objet : En application de la résolution 33 C/88, la Directrice générale soumet à la Conférence générale ce document d'information qui contient des indications sur les activités normatives envisagées à l'UNESCO ainsi qu'un rapport global sur l'ensemble des instruments normatifs de l'UNESCO, et plus particulièrement sur l'état des ratifications des conventions.

Dans le cadre du suivi général des instruments normatifs dont le Comité sur les conventions et recommandations du Conseil exécutif est chargé d'assurer le suivi, le Conseil a examiné à sa 197^e session ce document sans formuler de commentaires particuliers.

ANNEXE



Conseil exécutif Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/20.INF PARIS, le 5 août 2015 Anglais et français seulement

Point 20 de l'ordre du jour provisoire

APPLICATION DES INSTRUMENTS NORMATIFS

PARTIE I

SUIVI GÉNÉRAL

Rapport global de la Directrice générale sur les instruments normatifs de l'UNESCO

Résumé

En application de la résolution 33 C/88 de la Conférence générale, la Directrice générale soumet au Conseil exécutif le présent document d'information qui contient des indications à la date du 30 juin 2015 sur les activités normatives envisagées à l'UNESCO ainsi qu'un rapport global sur l'ensemble des instruments normatifs de l'UNESCO, et plus particulièrement sur l'état des ratifications des conventions, en vue de sa transmission à la 38^e session de la Conférence générale avec tout commentaire que le Conseil estimera utile de faire à sa présente session.

Aucune décision n'est requise.

- 1. La Conférence générale, dans sa résolution 33 C/88, a invité la Directrice générale à lui soumettre, à chacune de ses sessions, « un document d'information qui contiendra des indications sur les activités normatives envisagées à l'UNESCO et un rapport global sur l'ensemble des instruments normatifs de l'Organisation, et plus particulièrement sur l'état des ratifications des conventions, avec les commentaires du Conseil exécutif à ce sujet ».
- 2. Le présent document, établi pour donner suite à la résolution 33 C/88, contient les informations suivantes :

A. Projets d'instruments normatifs dont l'adoption est prévue pour 2015

- Projets de conventions ou de recommandations soumis à l'examen de la Conférence générale
 - Projet de recommandation sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique (document 38 C/24 – point 6.1 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)

- Proposition concernant un instrument normatif non contraignant sur la protection et la promotion de divers aspects du rôle des musées et des collections (document 38 C/25 – point 6.2 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
- Proposition concernant la révision de la Recommandation de 1976 sur le développement de l'éducation des adultes (document 38 C/31 – point 7.5 de l'ordre du jour provisoire de la 38° session de la Conférence générale)
- Proposition concernant la révision de la Recommandation révisée de 2001 concernant l'enseignement technique et professionnel (document 38 C/32 – point 7.6 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
- Projets de déclarations soumis à l'examen de la Conférence générale
 - Révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport (document 38 C/20 – point 4.9 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
- Projets d'instruments soumis à l'examen de conférences internationales d'États convoquées par l'UNESCO
 - Aucun
- B. Projets d'instruments normatifs éventuels dont l'adoption est envisagée pour 2017 ou ultérieurement
 - Projets de conventions ou de recommandations éventuels soumis à l'examen de la Conférence générale
 - Rapport préliminaire sur les aspects techniques et juridiques liés à l'opportunité d'un instrument normatif mondial sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur (document 38 C/26 point 6.3 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
 - Rapport d'étape sur les mesures prises en vue de la révision de la Recommandation de 1974 concernant la condition des chercheurs scientifiques (document 38 C/27 – point 7.1 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
 - Projets de déclarations éventuels soumis à l'examen de la Conférence générale
 - Opportunité d'établir une déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique (document 38 C/33 – point 6.4 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
 - Projets d'instruments soumis à l'examen de conférences internationales d'États convoquées par l'UNESCO
 - Aucun
- C. Rapports sur l'application des instruments normatifs soumis à la Conférence générale en 2015

À sa 38^e session, la Conférence générale devrait examiner le résumé des rapports reçus des États membres sur les mesures prises en vue de la mise en œuvre de la convention suivante : Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels (document 38 C/29 – point 7.3 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)

En 2015, la Conférence générale devrait examiner également les rapports de synthèse sur l'application des recommandations suivantes :

- Recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste (document 38 C/30 point 7.4 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
- Recommandation de 1993 sur la reconnaissance des études et des titres de l'enseignement supérieur (document 197 EX/20 Partie VI – point 20 de l'ordre du jour provisoire de la 197^e session du Conseil exécutif)
- Recommandation de 2003 sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberespace (document 38 C/28 – point 7.2 de l'ordre du jour provisoire de la 38^e session de la Conférence générale)
- Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique, y compris un glossaire de définitions (document 197 EX/20 Partie IV – point 20 de l'ordre du jour provisoire de la 197^e session du Conseil exécutif)

D. Rapports sur l'application des instruments normatifs soumis à la Conférence générale en 2017

À sa 39^e session, la Conférence générale devrait examiner le résumé des rapports reçus des États membres sur les mesures prises en vue de la mise en œuvre de la convention suivante :

 Convention de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

En 2017, la Conférence générale devrait examiner également les rapports de synthèse sur l'application des recommandations suivantes :

- Recommandation de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement
- Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales
- Recommandation de 1974 concernant la condition des chercheurs scientifiques
- Recommandation révisée de 1978 concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation

E. Réunions des organes de suivi des conventions en 2014-2015

- Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution, son Protocole de 1954 et son Deuxième Protocole de 1999
 - Réunion des États Parties au Deuxième Protocole de 1999 : 6^e session ordinaire (8-9 décembre 2015)

- Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : 9^e session ordinaire (18-19 décembre 2014)
- Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels
 - Réunion des États parties : 3^e session ordinaire (18-20 mai 2015)
 - Comité subsidiaire : 2^e session ordinaire (30 juin 2 juillet 2014) et 3^e session ordinaire (28-30 septembre 2015), 1^{re} session extraordinaire (18 mai 2015)
- Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel
 - Assemblée générale des États parties : 1^e session extraordinaire (13-14 novembre 2014) et 20^e session ordinaire (18-20 novembre 2015)
 - Comité du patrimoine mondial : 38^e session ordinaire (15-25 juin 2014) et 39^e session ordinaire (28 juin 8 juillet 2015)
- Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique
 - Conférence des États parties : 5^e session ordinaire (28-29 avril 2015)
- Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
 - Assemblée générale des États parties : 5^e session ordinaire (2-5 juin 2014)
 - Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : 9^e session ordinaire (24-28 novembre 2014) et 10^e session ordinaire (30 novembre 4 décembre 2015)
- Convention internationale de 2005 contre le dopage dans le sport
 - Conférence des Parties : 5^e session ordinaire (29-30 octobre 2015)
- Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
 - Conférence des Parties : 5^e session ordinaire (10-12 juin 2015)
 - Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : 8^e session ordinaire (9-11 décembre 2014) et 9^e session ordinaire (14-16 décembre 2015)
- 3. Sont annexés au présent document, une liste des instruments normatifs adoptés par l'UNESCO ou sous ses auspices (annexe I) ainsi qu'un état des ratifications des conventions et accords adoptés sous les auspices de l'Organisation au 1^{er} juillet 2015 (annexe II).
- 4. Ce document d'information sera transmis à la 38^e session de la Conférence générale avec tout commentaire que le Conseil estimera utile de faire à sa présente session.

ANNEXE I

Liste des instruments normatifs adoptés par l'UNESCO ou sous ses auspices ¹

A. CONVENTIONS ET ACCORDS

Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avec Protocole de signature et modèle de certificat prévu à l'article IV de l'Accord. Beyrouth, le 10 décembre 1948.

Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, avec annexes A à E et Protocole annexé. Florence, le 17 juin 1950.

Convention universelle sur le droit d'auteur, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. Genève, le 6 septembre 1952.

Protocole annexe 1 à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés. Genève, le 6 septembre 1952.

Protocole annexe 2 à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales. Genève, le 6 septembre 1952.

Protocole annexe 3 à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur relatif à la ratification, acceptation ou adhésion conditionnelle. Genève, le 6 septembre 1952.

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution. La Haye, le 14 mai 1954.

Protocole à la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et résolutions de la Conférence. La Haye, le 14 mai 1954.

Convention concernant les échanges internationaux de publications. Paris, le 3 décembre 1958.

Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux. Paris, le 3 décembre 1958.

Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Paris, le 14 décembre 1960.

Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. Rome, le 26 octobre 1961.

Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Paris, le 10 décembre 1962.

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Paris, le 14 novembre 1970.

La Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine (1971), son Protocole de 1982 ainsi que ses amendements de 1987 sont des instruments normatifs qui n'ont pas été adoptés sous les auspices de l'UNESCO, mais dont l'Organisation est dépositaire. Les textes officiels de ces instruments sont disponibles sur le site http://www.unesco.org/legal_instruments.

197 EX/20.INF Annexe I – page 2

Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. Paris, le 24 juillet 1971.

Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés. Paris, le 24 juillet 1971.

Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales. Paris, le 24 juillet 1971.

Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes. Genève, le 29 octobre 1971.

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Paris, le 16 novembre 1972.

Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite. Bruxelles, le 21 mai 1974.

Convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. Mexico, le 19 juillet 1974.

Protocole à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel avec annexes A à H. Nairobi, le 26 novembre 1976.

Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes et les États européens riverains de la Méditerranée. Nice, le 17 décembre 1976.

Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes. Paris, le 22 décembre 1978.

Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur, Modèle d'accord bilatéral et Protocole additionnel à la Convention multilatérale. Madrid, le 13 décembre 1979.

Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe. Paris, le 21 décembre 1979.

Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique. Arusha, le 5 décembre 1981.

Convention régionale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique. Bangkok, le 16 décembre 1983.

Convention sur l'enseignement technique et professionnel. Paris, le 10 novembre 1989.

Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne. Lisbonne, le 11 avril 1997.

Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, le 26 mars 1999.

Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Paris, le 2 novembre 2001.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris, le 17 octobre 2003.

Convention internationale contre le dopage dans le sport. Paris, le 19 octobre 2005.

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Paris, le 20 octobre 2005.

Convention régionale Asie-Pacifique révisée sur la reconnaissance des titres de l'enseignement supérieur. Tokyo, le 26 novembre 2011.

Convention révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique. Addis-Abeba, le 12 décembre 2014.

B. RECOMMANDATIONS

Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques. 5 décembre 1956.

Recommandation concernant les moyens les plus efficaces de rendre les musées accessibles à tous. 14 décembre 1960².

Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. 14 décembre 1960.

Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites. 11 décembre 1962.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques. 19 novembre 1964.

Recommandation concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. 19 novembre 1964.

Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. 5 octobre 1966².

Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés. 19 novembre 1968.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives aux bibliothèques. 13 novembre 1970.

Recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel. 16 novembre 1972.

Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. 19 novembre 1974².

Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques. 20 novembre 1974.

Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions et sur les moyens pratiques d'améliorer la condition des traducteurs. 22 novembre 1976.

Recommandation concernant la normalisation des statistiques relatives à la radio et à la télévision. 22 novembre 1976.

Parmi les 32 recommandations de l'UNESCO, le Conseil exécutif est chargé d'assurer le suivi de cette recommandation.

197 EX/20.INF Annexe I – page 4

Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes. 26 novembre 1976³.

Recommandation concernant la participation et la contribution des masses populaires à la vie culturelle. 26 novembre 1976.

Recommandation concernant l'échange international de biens culturels. 26 novembre 1976.

Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine. 26 novembre 1976.

Recommandation révisée concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme. 27 novembre 1978.

Recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation, 27 novembre 1978 4.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la science et à la technologie. 27 novembre 1978.

Recommandation pour la protection des biens culturels mobiliers. 28 novembre 1978.

Recommandation relative à la condition de l'artiste. 27 octobre 1980⁴.

Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement. 27 octobre 1980.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives au financement public des activités culturelles. 27 octobre 1980.

Recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la production et à la distribution de livres, de journaux et de périodiques. 1^{er} novembre 1985.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire. 15 novembre 1989.

Recommandation sur la reconnaissance des études et des titres de l'enseignement supérieur. 13 novembre 1993⁴.

Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. 11 novembre 1997⁴.

Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel. 2 novembre 2001.

Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberespace. 15 octobre 2003⁴.

Recommandation concernant le paysage urbain historique, y compris un glossaire de définitions. 10 novembre 2011⁴.

C. DÉCLARATIONS ET CHARTES

Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale. 4 novembre 1966.

Parmi les 32 recommandations de l'UNESCO, le Conseil exécutif est chargé d'assurer le suivi de cette recommandation.

⁴ Parmi les 32 recommandations de l'UNESCO, le Conseil exécutif est chargé d'assurer le suivi de cette recommandation.

Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellites pour la libre circulation de l'information, l'extension de l'éducation et le développement des échanges culturels. 15 novembre 1972.

Charte internationale de l'éducation physique et du sport. 21 novembre 1978.

Déclaration sur la race et les préjugés raciaux. 27 novembre 1978.

Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre. 28 novembre 1978.

Déclaration de principes sur la tolérance. 16 novembre 1995.

Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme. 11 novembre 1997.

Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures. 12 novembre 1997.

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. 2 novembre 2001.

Charte sur la conservation du patrimoine numérique. 15 octobre 2003.

Déclaration internationale sur les données génétiques humaines. 16 octobre 2003.

Déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel. 17 octobre 2003.

Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme. 19 octobre 2005.

ANNEXE II

ÉTAT DES RATIFICATIONS DES CONVENTIONS ET ACCORDS ADOPTÉS SOUS LES AUSPICES DE L'UNESCO¹ (à la date du 1^{er} juillet 2015)

Légende du tableau qui suit : « Conventions et accords » :

Les numéros correspondent aux colonnes indiquées dans les tableaux :

- Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avec Protocole de signature et modèle de certificat prévu à l'article IV de l'Accord. Beyrouth, le 10 décembre 1948
- 2. Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, avec annexes A à E et Protocole annexé. Florence, le 17 juin 1950
- 3. Convention universelle sur le droit d'auteur, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. Genève, le 6 septembre 1952
- 4. Protocole annexe 1 à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés. Genève, le 6 septembre 1952
- 5. Protocole annexe 2 à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales. Genève, le 6 septembre 1952
- 6. Protocole annexe 3 à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur relatif à la ratification, acceptation ou adhésion conditionnelle. Genève, le 6 septembre 1952
- 7. Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution. La Haye, le 14 mai 1954
- 8. Protocole à la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et résolutions de la Conférence. La Haye, le 14 mai 1954
- Onvention concernant les échanges internationaux de publications. Paris, le 3 décembre 1958
- 10. Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux. Paris, le 3 décembre 1958
- 11. Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Paris, le 14 décembre 1960
- 12. Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. Rome, le 26 octobre 1961
- 13. Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États Parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Paris, le 10 décembre 1962
- 14. Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Paris, le 14 novembre 1970
- 15. Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. Paris, le 24 juillet 1971
- 16. Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés. Paris, le 24 juillet 1971
- 17. Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales. Paris, le 24 juillet 1971
- 18. Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes. Genève, le 29 octobre 1971
- 19. Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Paris, le 16 novembre 1972
- 20. Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite. Bruxelles, le 21 mai 1974
- 21. Convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. Mexico, le 19 juillet 1974
- 22. Protocole à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel avec annexes A à H. Nairobi, le 26 novembre 1976
- Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes et les États européens riverains de la Méditerranée. Nice, le 17 décembre 1976
- 24. Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes. Paris, le 22 décembre 1978
- Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur, Modèle d'accord bilatéral et Protocole additionnel à la Convention multilatérale. Madrid, le 13 décembre 1979
 Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe. Paris, le
- Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe. Paris, le 21 décembre 1979
- 27. Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique. Arusha, le 5 décembre 1981
- 28. Convention régionale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique. Bangkok, le 16 décembre 1983
- 29. Convention sur l'enseignement technique et professionnel. Paris, le 10 novembre 1989
- 30. Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne. Lisbonne, le 11 avril 1997
- 31. Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, le 26 mars 1999
- 32. Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Paris, le 2 novembre 2001
- 33. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris, le 17 octobre 2003
- 34. Convention internationale contre le dopage dans le sport. Paris, le 19 octobre 2005
- 35. Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Paris, le 20 octobre 2005
- 36. Convention régionale Asie-Pacifique révisée sur la reconnaissance des titres de l'enseignement supérieur. Tokyo, le 26 novembre 2011
- 37. Convention révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique. Addis-Abeba, 12 décembre 2014.

L'état des ratifications de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine (1971), de son Protocole de 1982 ainsi que de ses amendements de 1987, est disponible sur le site http://www.unesco.org/legal_instruments (voir également note 1).

État/Organisation d'intégration économique																		Co	nvei	ntion	s et	Acco	ords	}														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	Total
Afghanistan		Х									Х			Χ					Х														Х		Х	┸		6
Afrique du Sud							Х				Х		Х	Х					Х												Х	Х	<u> </u>	Х	Х	┸		9
Albanie			Х	Х			Х	Х			Х	Х		Х	Х	Χ	Х	Х	Х											Χ		Х	Х	Х	Х			17
Algérie			Х								Х	Х		Х	Х				Х				Х	Х			Х					Х	Х	Х	Х			13
Allemagne		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х				Χ	Х		Х	Х	Х			26
Andorre			Х	Х	Х	Х						Х							Х											Χ			Х	Х	Х			10
Angola							Х							Х					Х															Х	Х			5
Antigua-et-Barbuda																			Х													Х	Х	Х	Х			5
Arabie saoudite			Х				Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х				Х					Х							Х		Х	Х				13
Argentine			Х	Х	Х		Х	Х			Х	Х	Х	Х				Х	Х												Х	Х	Х	Х	Х			16
Arménie		Х					Х	Х			Х	Х		Х				Х	Х	Х		Х				Х		Χ		Χ	Х		Х	Х	Х			17
Australie		Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х		Χ		Χ				Х	Х	Х		25
Autriche		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х				Χ	Х		Х	Х	Х			21
Azerbaïdjan			Х				Х	Х				Х		Х				Х	Х							Х		Χ		Χ	Х		Х	Х	Х			14
Bahamas			Х											Х	Х				Х														Х	Х	Х			7
Bahreïn							Х	Х				Х		Х					Х	Х				Х					Х		Х	Х	Х	Х				12
Bangladesh			Х	Х			Х	Х						Х	Х	Х	Х		Х														Х	Х	Х			12
Barbade		Х	Х				Х	Х			Х	Х		Х	Х			Х	Х			Х									Х	Х	Х	Х	Х			16
Bélarus			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х	Х							Х				Χ	Х		Х	Х	Х			16
Belgique		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х		Х					Х			Х				Х				Χ	Х	Х	Х	Х	Х			20
Belize			Х								Х			Х					Х														Х	Х	Х			7
Bénin							Х	Х			Х								Х								Х				Х	Х	Х	Х	Х			10
Bhoutan														Х					Х														Х	Х				4
Bolivie (État plurinational de)		Х	Х	Х	Х	Х	Х					Х		Х	Х				Х		Х												Х	Х	Х			14
Bosnie-Herzégovine	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х		Х	Х			Х	Х	Х		Х	Х			Х				Χ	Х	Х	Х	Х	Х			24
Botswana							Х												Х														Х	Х				4
Brésil	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х										Х		Х	Х	Х			21
Brunéi Darussalam									Х	Х	Х		Х						Х														Х	Х				7
Bulgarie		Х	Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х			Х	Х			Х				Х			Х	Χ	Х	Х	Х	Х	Х			21
Burkina Faso		Х					Х	Х			Х	Х		Х				Х	Х			Х					Х						Х	Х	Х			13
Burundi																			Х								Х						Х	Х	Х			5
Cabo Verde												Х							Х															Х				3
Cambodge	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х						Х					Х												Х	Х	Х	Х	Х			15
Cameroun		Х	Х				Х	Х						Х	Х				Х														Х	Х	х			10

État/Organisation d'intégration économique																		Coi	nven	tion	s et	Acco	ords															
economique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	Total
Canada	Х		Х			Х	Х	Х				Х		Х					Х							Х					Х			Х	Х			12
Chili			Х		Х		Х	Х			Х	Х		Х				Х	Х	Х	Х										Х		Х	Х	Х			15
Chine			Х				Х	Х	Х	Х				Х	Х			Х	Х									Х					Х	Х	Х	Х		14
Chypre	Х	Х	Х	Х			Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х				Х	Х		Х	Х	Х			22
Colombie			Х				Х	Х				Х		Х	Х			Х	Х	Х	Х										Х		Х	Х	Х			14
Comores																			Х														Х	Х	Х			4
Congo	Х	Х									Х	Х							Х														Х	Х	Х			8
Costa Rica	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х	Х											Х		Х	Х	Х		!	19
Côte d'Ivoire	\perp	Х					Х				Х		Χ	Х					Χ								Х						Х	Х	Х		\perp	10
Croatie	Х	Х	Х				Х	Х			Х	Х		Х	Х			Х	Х	Х		Х	Х			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		!	21
Cuba	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х		Χ	Х		<u> </u>			Χ		Χ	Х										Х	Х	Х	Х		\perp	19
Danemark	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Χ	Х	Х	Х	Χ	Х	Χ			Х				Χ				Χ			Х	Х	Х		\perp	25
Djibouti	\perp															<u> </u>			Χ				1	_									Х	\bot	Х		\perp	3
Dominique									Х	Х	Х	Х	Χ			<u> </u>			Χ														Х	Х			\perp	8
Égypte		Х					Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х	Х			Х	Х	Х	Х		Х				Х		Х	Х	Х			19
El Salvador	Х	Х	Х	Х			Х	Х				Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х										Х		Х	Х	Х		!	19
Émirats arabes unis												Х							Х					Х					Х				Х	Х	Х			7
Équateur			Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х						Х	Х	Х	Х	Х			22
Érythrée							Х												Х														Х	Х			!	4
Espagne		Х	Х		Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		!	24
Estonie		Х					Х	Х		Х		Х		Х				Х	Х			Х								Х	Х		Х	Х	Х			14
États-Unis d'Amérique	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х												Х				18
Éthiopie																			Х														Х	Х	Х			4
ex-République yougoslave de Macédoine	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х		Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х	Х		Х	Х	Х			24
Fédération de Russie		Х	Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х		Х		Х				Х				20
Fidji		Х	Х									Х						Х	Х														Х	Х				7
Finlande		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х			Х	Х			Х				Х				Х	Х		Х	Х	Х		\Box	22
France		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х				Х		Х	Х	Х	Х			25
Gabon		Х					Х	Х						Х					Х								Х				Х	Х	Х	Х	Х			11
Gambie																			Х														Х	Х	Х			4
Géorgie							Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х					Х							Х				Х	Х		Х	Х	Х			14
Ghana	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х									Х															Х				12
Grèce	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х		Х				Х	Х	Х		Х									Х		Х	Х	Х			18

État/Organisation d'intégration économique																		Cor	iven	tions		Acco	rds															
330000000000000000000000000000000000000	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	Total
Grenade														Х					Х													Х	Х	Х	Х	\perp		6
Guatemala		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х	Х												Χ		Х	Х	Х	┷	Щ.	19
Guinée			Х	Х			Х	Х			Х			Х	Х	Х	Х		Х								Χ						Х	Х	Х			14
Guinée équatoriale							Х							Х					Х								Χ				Χ		Х	Х	Х			8
Guinée-Bissau																			Х																			1
Guyana																			Х													Х		Х	Х			4
Haïti	Х	Х	Х	Х	Х	Х								Х					Х													Х	Х	Х	Х			12
Honduras							Х	Х			Х	Х		Х				Х	Х	Х											Χ	Х	Х	Х	Х			13
Hongrie		Х	Х		Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х		Х	Х	Х							Х				Х	Χ	Х	Х	Х	Х			21
Îles Cook																			Х															Х				2
Îles Marshall																			Х														Х	Х				3
Îles Salomon		Х								Х	Х		Х						Х															Х				6
Inde			Х	Х	Х	Х	Х	Х						Х	Х	Х	Х	Х	Х						Х			Х					Х	Х	Х			17
Indonésie							Х	Х	Х	Х	Х								X									Х	X				Х	Х	Х			11
Iran, République islamique d'	Х	Х					Х	Х			Х			Х					X												Χ	Х	Х	Х				11
Iraq	Χ	Х					Χ	Х		Х	Х			Χ					Χ			Х		Χ	Х				Χ				Χ	Х	Х			15
Irlande		Х	Х	Х	Х	Х						Х							Х			Х								Х				Х	Х			11
Islande			Х									Х		Х					Х											Х			Х	Х	Х			8
Israël		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х					Х	Х							Х				Х				Х				17
Italie		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ		Χ	Х			Х				Х	Χ	Х	Х	Х	Х			28
Jamaïque											Х	Х						Х	Х	Х												Х	Х	Х	Х			9
Japon		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х												Χ		Х	Х				19
Jordanie	Х	Х					Х	Х			Х		Х	Х					Х					Х					Х		Х	Х	Х	Х	Х			15
Kazakhstan		Х	Х				Х	Х				Х		Х				Х	Х			Х				Х		Х		Х			Х	Х				14
Kenya		Х	Х	Х	Х	Х									Х	Х	Х	Х	Х	Х													Х	Х	Х			14
Kirghizistan		Х					Х				Х	Х		Х				Х	Х							Х		Х	Х	Х			Х	Х				13
Kiribati																			X															Х				2
Koweït							Х	Х			Х			Х					X					Х					Х				Х	Х	Х			10
Lesotho												Х		Х					Х								Х						Х	Х	Х			7
Lettonie		Х					Х	Х			Х	Х						Х	Χ			Х								Х			Х	Х	Х			12
Liban	Χ		Х	Х	Х	Х	Χ	Х			Х	Х		Х					Х													Х	Χ					13
Libéria	Х	Х	Х	Х	Х						Х	Х						Х	Χ			Х			Х									Х				12
Libye	Х	Х					Х	Х	Х	Х	Х		Χ	Х					Χ					Х							Χ	Х		Х				14
Liechtenstein		Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х			Х		Х	Х								Х				Χ								12

État/Organisation d'intégration économique																		Coi	nven	ntion	s et	Acc	ords	.														
economique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	Total
Lituanie		Х					Х	Х		Х		Х		Х				Х	Х			Х				Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			17
Luxembourg		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х	Х			Х								Х	Х		Х	Х	Х			20
Madagascar	Х	Х					Х	Х			Х		Х	Х					Х													Х	Х	Х	Х			12
Malaisie		Х					Х	Х											Х														Х	Х				6
Malawi	Х	Х	Х						Х										Х														Х	Х	Х			8
Maldives																			Х									Х						Х				3
Mali		Х					Х	Х			Х			Х					Х												Х		Х	Х	Х			10
Malte	Х	Х	Х						Х	Х	Х		Х						Х				Х			Х				Х				Х	Х			13
Maroc	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Х		Х	Х	Х	Х	Χ		Х	Х			Χ	Х							Х	Х	Х	Х	Х	\perp	丄	25
Maurice		Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х			Х					Χ														Х	Х	Х		\perp	12
Mauritanie														Х					Х														Х		Х			4
Mexique			Х		Х		Х	Χ				Χ		Х	Х			Х	Χ	Х	Х										Х	Х	Х	Х	Х		\perp	16
Micronésie (États fédérés de)																			Х														Х	Х				3
Monaco		Х	Х	Х	Х		Х	Х			Х	Χ			Х	Х	Χ	Х	Х														Х	Х	Х			16
Mongolie							Х				Х			Х					Х									Х	Х				Х	Х	Х			9
Monténégro	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х		Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х			25
Mozambique																			Х														Х	Х	Х			4
Myanmar							Х	Х						Х					Х														Х	Х				6
Namibie																			Х													Х	Х	Х	Х			5
Nauru																																	Х	Х				2
Népal														Х					Х									Х					Х	Х				5
Nicaragua		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х		Х				Х	Х	Х	Х										Х		Х	Х	Х			18
Niger	Х	Х	Х	Х			Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х			Х					Х		Х		Х		Х	Х	Х			21
Nigéria		Х	Х				Х	Χ	Х	Χ	Х	Х		Х					Χ								Χ				Х	Х	Х	Х	Х		\perp	16
Nioué																			Х																	\perp	\perp	1
Norvège	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Х	Х							Χ				Х			Х	Х	Х	\perp	\perp	24
Nouvelle-Zélande		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Х	Χ	Х			Х				Х	Χ											Χ	Х			Х	Х		\perp	17
Oman		Х					Х							Х					Χ	Х				Χ					Χ		Х		Х	Х	Х		\perp	11
Ouganda		Х									Х		Χ						Χ														Х	Х	Х			7
Ouzbékistan							Х				Х			Х					Х										Х				Χ	Х				7
Pakistan	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Χ						Х					Χ														Х	Х				12
Palaos																			Х														Х	Х				3
Palestine							Х	Х						Х					Х												Х	Х	Х	Х	Х			9
Panama			Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		_	Х	Х	Х	Х										Х	Х	Х	Х	Х			22

État/Organisation d'intégration économique																		Coi	nven	ntions	s et .	Acco	ords															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	Total
Papouasie-Nouvelle-Guinée																			Х														Х	Х				3
Paraguay			Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х		Х				Х	Х												Х	Х	Х	Х	Х			15
Pays-Bas		Х	Х	Х	Χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х				Χ	Х		Х	Х	Х			26
Pérou			Х	Х			Х	Х			Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х						Х		Х	Х	Х			19
Philippines	Χ	Х									Х	Х	Х						Х									Χ					Х	Х				9
Pologne		Х	Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х		Х							Х				Χ	Х		Х	Х	Х			20
Portugal		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Χ		Х				Х				Χ		Х	Х	Х	Х			23
Qatar							Х							Х					Х					Х							Х		Х	Х	Х			8
République arabe syrienne	Χ	Х					Х	Х				Х		Х					Х														Х	Х	Х			10
République centrafricaine										Х	Х			Х					Х								Х		Х				Х		Х			8
République de Corée			Х	Х								Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х								Χ					Х	Х	Х			14
République de Moldova		Х	Х				Х	Х			Х	Х		Х				Х	Х	Х		Х								Χ			Х	Х	Х		$oxed{oxed}$	15
République démocratique du Congo		Х					Х	Х						Х				Х	Х													Х	Х	Х	Х		$oxed{oxed}$	10
République démocratique populaire lao		Х	Х	Х	Х	Х													Х									Х					Х		Х			9
République dominicaine			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х												Х		Х	Х	Х			14
République populaire démocratique de Corée														Х					Х									Χ					Х	Х				5
République tchèque	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х		Χ	Х	Х			Х			Х	Х				Χ	Х		Х	Х	Х			24
République-Unie de Tanzanie		Х					Х				Х			Х					Х								Х						Х		Х			8
Roumanie		Х					Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				Х	Х							Х				Χ	Х	Х	Х	Х	Х			17
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х				Х				Х	Х			21
Rwanda		Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х			Х	Х	Х	Х		Х	Х							Х		Х				Х	Х	Х			18
Saint-Siège		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х							Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х	Х	Х		Χ								18
Sainte-Lucie												Х						Х	Х													Х	Х	Х	Х			7
Saint-Kitts-et-Nevis																			Х													Х		Х				3
Saint-Marin		Х					Х	Х											Х			Х				Х				Χ				Х				8
Saint-Vincent-et-les Grenadines			Х	Χ					Х	Х	Х		Χ		Χ	Х	Χ		Χ													Χ	Х	Χ	Х			14
Samoa																			Х														Х	Х				3
Sao Tomé-et-Principe																			Х														Х					2
Sénégal			Х	Х			Х	Х			Х		Х	Х	Χ	Х	Х		Х								Х						Х	Х	Х			15
Serbie	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Χ		Х	Χ			Χ	Χ	Х	Χ	Х	Х			Х				Χ	Χ		Х	Х	Х			24
Seychelles							Х				Х			Х					Χ								Х						Х	Χ	Х			8
Sierra Leone		Х									Х								Χ																			3
Singapour		Х																	Χ	Х														Х				4

Annexe II – pag	197 EX/20.INF
age	''

État/Organisation d'intégration économique																		Cor	nven	ntions	s et	Acco	ords															
economique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	Total
Slovaquie	Х	Χ	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х		Χ	Х	Х			Х			Х	Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х			25
Slovénie	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х		Х	Х	Χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х			27
Somalie																																		Х				1
Soudan							Х												Х					Х			Х						Х	Х	Х			7
Sri Lanka		Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х			Х	Х	Χ	Х		Х									Х					Х	Х				16
Suède		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х				Х				Х			Х	Х	Х			23
Suisse		Х	Х	Х	Х		Х	Х				Х		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х						Х				Х	Х		Х	Х	Х			20
Suriname																			Х		Х													Х				3
Swaziland											Х			Х					Χ								Х						Х	Х	Х			7
Tadjikistan			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Χ		Х				Х	Χ							Х		Х		Х	Х		Х	Х	Х			17
Tchad							Х							Х					Х														Х	Х	Х			6
Thaïlande		Х					Х	Х											Х															Х				5
Togo		Х	Х								Х	Х	Х		Х			X	Х	Χ		Х					Χ					Х	Х	Х	Х			15
Tonga		Х																	Х														Х	Х				4
Trinité-et-Tobago	Х	Х	Х												Х			Х	Х	Х												Х	Х	Х	Х			11
Tunisie		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х			Х	Х	Χ	Х		Х					Х								Х	Х	Х	Х			18
Turkménistan																			Х							Х		Х					Х	Х				5
Turquie							Х	Х				Х		Х					Х				Х			Х		Х		Х			Х	Х				11
Tuvalu																																		Х				1
Ukraine			Х				Х	Х	Х	Х	Х	Х		Х				X	Х							Х				Х		Х	Х	Х	Х			16
Union européenne																																			Х			1
Uruguay	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			Х	Х		Х	Х			Х	Х			Х									Х		Х	Х	Х			19
Vanuatu																			Х														Х	Х				3
Venezuela (République bolivarienne du)		Х	Х	Х	Х	Х	Х				Х	Х		Х	Х			Х	Х		Х	Х											Х	Х	Х			17
Viet Nam						İ						Х	İ	Х				Х	Х	Х		İ		İ									Х	Х	Х			8
Yémen							Х	Х											Х														Х					4
Zambie		Х	Х											Х					Х								Х		Х				Х	Х				8
Zimbabwe		Х					Х				Х			Х					Х										Х				Х	Х	Х			9
Total	38	101	100	67	62	52	126	103	47	51	100	92	34	128	65	38	42	78	191	37	19	46	12	14	8	46	22	21	17	53	68	51	163	181	139	2	0	2414